

École Sainte-Catherine-de-Sienne

Conseil d'établissement

Rapport annuel

Septembre 2019

P r é a m b l e

Le conseil d'établissement joue un rôle décisionnel de première importance au sein d'une école. Il a aussi un rôle consultatif non moins important. Principale instance par laquelle se communique l'information entre les différentes parties constituant notre école, le conseil est, pour les parents, l'endroit central où ils peuvent contribuer activement à l'organisation scolaire. C'est au conseil d'établissement que nous sommes informés, consultés et où nous décidons de toutes les questions liées à la qualité globale de la vie scolaire de nos enfants.

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, qui réunit enseignants, parents, représentants de groupes communautaires et direction d'établissement s'est acquitté, durant le dernier mandat, de toutes ses obligations légales et a œuvré à traiter les problèmes particuliers en soutenant les principes de respect et de collégialité au sein du conseil.

Le conseil, comme tous les autres membres de l'équipe-école, a aussi été appelé à effectuer le suivi du projet de reconstruction de notre école et des préparatifs pour sa mise en service. En qualité de représentant du conseil et des parents, faire entendre nos préoccupations tout au long de l'année par les plus hautes instances décisionnelles fut une de mes constantes priorités.

Nous récoltons aujourd'hui le fruit de plusieurs années d'efforts et de sacrifices. Je tiens à remercier les parents qui nous ont précédés au conseil d'établissement : vos efforts soutenus nous ont permis d'hériter, non seulement, d'une école magnifique, intégrée dans son milieu, mais aussi d'une école dont la capacité a été augmentée de huit classes, au bénéfice de la clientèle grandissante du secteur. Je tiens aussi à remercier tous les membres de l'équipe-école : votre dévouement, patience et esprit d'équipe durant la délocalisation ainsi que pour l'intégration de la nouvelle école ont été une source de confiance et d'espoir. Je tiens aussi à remercier l'équipe de la CSDM en charge de la reconstruction. Votre transparence, dévouement et ténacité à enjamber les écueils ont été déterminants pour assurer le retour de nos enfants dans leur école de quartier dès cette année. Je tiens enfin à remercier la communauté de l'école Saint-Raymond, qui nous a si généreusement accueillis et partagé leur école.

Si le suivi du projet de reconstruction de notre école a passablement occupé le conseil, celui du renouvellement du projet éducatif l'a occupé tout autant. En effet, le conseil a adopté un canevas de projet éducatif dont la principale orientation est de rehausser le niveau des compétences en littératie. Suivant l'analyse faite par l'équipe-école, celle-ci a identifié que le taux d'élèves vulnérables dans la compétence Lire était préoccupante. Elle recommandait donc que le projet éducatif aborde ce problème en priorité, ce qui a été accepté par le conseil. Ce travail devra être poursuivi dans l'année qui commence, et tous les parents seront appelés à participer en répondant à un sondage traitant principalement sur les

habitudes de lectures. Nous prions donc les parents de participer en grand nombre et au meilleur de leurs connaissances afin de permettre de dégager les actions qui seront les plus porteuses et garantes du succès du nouveau projet éducatif.

Le présent rapport vise donc à fournir au lecteur un compte-rendu synthétique des activités du conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne pour l'année 2018-2019, tel qu'exigé par la loi. Dans cette optique, il y sera dressé la liste des principales résolutions adoptées par le conseil et relatives aux sujets sur lesquels tous les conseils d'établissements doivent obligatoirement se prononcer. Le rapport ne cherche pas à détailler le contenu de ces résolutions. Le lecteur désireux de connaître la nature de ces résolutions ou le détail des discussions en séances peut se référer à différents documents d'informations publiés par d'autres instances ou consulter les procès-verbaux des réunions du conseil.

Je veux enfin remercier les membres enseignants, la directrice de l'école, la représentante du service de garde, la représentante de la communauté et les parents pour leur engagement et leur travail au sein du conseil d'établissement durant la dernière année.

Yannick Sternon

Président du conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, 2018-2019

25 septembre 2019

Composition du conseil d'établissement 2018-2019

En septembre 2018, le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (CÉ) devait pourvoir à six des sept postes de représentants des parents. C'est lors de l'assemblée générale des parents, réunis à l'école Saint-Raymond le 13 septembre 2018, qu'ont été élus les représentants-parents au CÉ. Ci-dessous la liste des membres du CÉ 2018-2019 :

- Steeve ARTHUR, parent
- Nataly CHANTAL, parent
- Coumba CISSÉ, parent
- Gilles HICKSON, parent
- Marta LESKIEWICZ, parent
- Diana OLTEANU-SMARANDACHE, parent (déléguée au Comité de parents de la CSDM)
- Yannick STERNON, parent (président du conseil)
- Jennifer ANGIBOUST, enseignante
- Pierre DÉRY, enseignant (remplacé en cours d'année par Danielle Riopelle, enseignante)
- Yamina OULD ALI, enseignante
- Stéphanie LAJOIE THIBAUDEAU, enseignante
- Bianka VANIER, enseignante
- Isabelle BENOIT, responsable du service de garde
- Brigid GLUSTEIN, Membre de la communauté
- Anne GAUDREAU, Directrice

Compte-rendu des travaux du CÉ

Le CÉ a rempli son mandat tel que défini par la loi sur l'instruction publique (LIP). Tel que prescrit, le conseil s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2018-2019 en réunions ordinaires, et trois fois en réunions extraordinaires. Les réunions ordinaires du CÉ se sont tenues conjointement avec celles de l'école Saint-Raymond, ainsi qu'une réunion extraordinaire. Malgré la taille de ce double conseil, les discussions et travaux se sont déroulés normalement, bien qu'un rappel des politiques sur le civisme, l'éthique et le cybercivisme à la Commission scolaire de Montréal a dû être fait en milieu d'année afin de prévenir certains excès observés lors de communications par courriels.

Durant l'année 2018-2019, le CÉ s'est acquitté de toutes les fonctions et responsabilités qui lui incombent, conformément aux exigences de la loi. Le conseil a donc approuvé ou adopté les plans et mesures suivants :

Projet éducatif 2018-2022

Le canevas du nouveau projet éducatif 2018-2022 a été adopté, comme proposé par l'équipe-école et faisant suite à son analyse. Ce canevas repose, entre autre, sur

le contexte et le portrait propre à l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, caractérisé par les principaux éléments suivants :

- Population scolaire originaire de 42 pays différents et comportant 27 langues maternelles ;
- Un indice socio-économique de 8 sur 10 (10 étant le plus défavorisé) ;
- La compétence la plus vulnérable des élèves : Lire ;
- L'enfeu principal : l'accompagnement pour la réussite des élèves ;

L'orientation proposée pour le projet éducatif 2018-2022 est donc de rehausser le niveau des compétences en littératie. L'objectif proposé est, d'ici 2022, de réduire de 10% le taux d'élèves vulnérables dans la compétence Lire au bilan de fin d'année pour tous les élèves du primaire. L'atteinte de cette cible permettra ainsi à de nombreux élèves d'être dans la zone de réussite, la recherche soutenant la compétence Lire comme étant un élément clé de la réussite scolaire.

Par ailleurs, afin que la communauté et les parents puissent participer au projet éducatif, le conseil a débuté l'élaboration d'un sondage que tous les parents seront appelés à compléter d'ici la fin de l'année 2019. Les résultats du sondage serviront à alimenter la réflexion afin d'identifier les moyens les plus efficaces à mettre en place pour développer le projet éducatif et atteindre la cible. Il est donc primordial que les parents participent en plus grand nombre possible au sondage afin que les actions les plus pertinentes puissent être identifiées.

Journées pédagogiques du service de garde, année scolaire 2019-2020

Le calendrier des activités lors des journées pédagogiques 2019-2020 été approuvé par le CÉ. La sélection des activités, de même que son approbation par le CÉ, se veulent conformes aux orientations énoncées dans la politique sur la qualité des services de garde à la SCDM.

Sorties éducatives

Le CÉ a approuvé le programme de sorties éducatives et les montants exigés des parents tel que proposé par la direction.

Documents et articles scolaires

Le CÉ a adopté liste des manuels scolaires et autres effets scolaires ainsi que tous les coûts et montants s'y rattachant et ce, telle que soumis par la direction.

Budget

Le CÉ a adopté le budget de l'école.

Service de garde

Le CÉ a adopté les tarifs du service de garde telle que soumit par la direction.

Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le CÉ a adopté le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2019-2020, tel que soumit par la direction.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

Ce plan, qui prévoit les capacités d'accueil et les prévisions démographiques, est présenté par la commission scolaire et doit être adopté par tous les CÉ. Le PTRDI présentant la délocalisation et cohabitation avec l'école Saint-Raymond, ainsi que le retour à son nouveau bâtiment agrandi de huit classes pour l'année scolaire 2019-2020 a été présenté au CÉ.

Divers

Le CÉ s'est acquitté de son rôle consultatif en prenant part aux discussions de plusieurs questions concernant, en grande partie, l'état d'avancement des travaux de reconstruction de l'école, le déménagement et l'aménagement des alentours de l'école visant l'amélioration de la sécurité. Ces représentations ont été aussi diverses et ont impliqué la tenue de plusieurs réunions d'informations et de travail avec : les parents des autres écoles du quartier ; le conseiller d'arrondissement M. Arsenault ; la commissaire Mme Mastromonaco ; la directrice d'unité Mme Belhumeur et la chargée de projet de reconstruction Mme Peyronard. Ces rencontres visaient essentiellement à partager de l'information concernant l'avancement des travaux, permettant ainsi au CÉ d'exprimer et réitérer ses préoccupations qui concernaient, entre autres, la sécurité des élèves ainsi que la communication aux parents, préoccupations qui ont été entendue favorablement de la part des représentants de la CSDM et la direction de l'école.